

SEANCE DU MARDI 26 FEVRIER 2013

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal 23
En exercice 23
Qui ont pris part à la délibération 16
Date de la convocation 22.02.2013
Date d'affichage 27.02.2013

L'an deux mil treize et le **Mardi 26 Février à 19 heures**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de **Monsieur BROGI Fabrice, Maire.**

Présents :

MME DUCAT - LUTIQUE - VION - BINET - FABBRI
MM. CHECHETTO - BOUAFFAD - ZAMPETTI - BROGI - SZCZYPAWKA - HENRY -
FACCI - CONTU

Représentés: MME DROUIN PAR MME BINET

M.HELLAK PAR M.BROGI

M.LEPETIT PAR M.ZAMPETTI

Absents : MME VITAIOLI - ZOCHOWSKI - HUMANN - BOUALLAG - VERLET -
BECKER - CIRILLO

Secrétaire : Mme DUCAT a été désignée comme secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N° 2013-14

PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

A l'unanimité les membres du conseil municipal autorise Monsieur le maire à inscrire cette question à l'ordre du jour du conseil municipal à la rubrique divers

Vu la délibération du 12 novembre 2009 portant validation des cartes de bruit

Vu l'avis d'information et de consultation du 3 septembre 2012 prescrivant la mise à disposition du public du PPBE de la commune pendant 3 mois à compter du 10 septembre

Considérant qu'aucune observation n'a été mentionnée sur le registre ouvert à cet effet en mairie

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide d'arrêter le PPBE de la commune tel que présenté.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en sous-préfecture le
Et publication ou notification le
Le Maire, Fabrice BROGI

Fait en séance ledit jour
Ont signé les membres présents
Expédition certifiée conforme
Le Maire, Fabrice BROGI

